

DEC182983INSU

Décision portant nomination de Monsieur Yvan LAGADEUC aux fonctions de chargé de mission institut (CMI)**LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de Président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du directeur de l'Institut National des Sciences de l'Univers (INSU) et de la directrice de l'Institut écologie et environnement (INEE) ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

Monsieur Yvan LAGADEUC, Professeur des Universités 1^{ère} classe à l'Université Rennes 1, est nommé chargé de mission institut (CMI) auprès de l'Institut National des Sciences de l'Univers (INSU) et de l'Institut Ecologie et Environnement (INEE), à compter du 01/01/2019 au 31/12/2020 pour 50% (25% INSU et 25% INEE) de son temps de travail.

Sa mission a pour objet d'assurer l'animation de la communauté scientifique française, au CNRS et au-delà, et assurer une représentation active dans le groupe de pilotage européen de eLTER-RI.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **01 FEV. 2019**

Pour le président-directeur général
et par délégation
Le Directeur Général Délégué à la Science

Alain SCHUHL



www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 49 13